

● (1420)

De jour en jour ces gens sont licenciés ou s'entendent dire qu'ils vont l'être. Si le leader veut se rassurer, il peut s'adresser au député de York-Sunbury, la circonscription dans laquelle se trouve la base de Gagetown. Les gens sont très inquiets à ce sujet.

On m'a demandé au cours de la fin de semaine dernière d'essayer de savoir comment le gouvernement actuel peut trouver entre 75 et 100 millions, a dit quelqu'un, pour remplacer les uniformes des Forces armées, alors qu'il licencie le personnel civil des bases militaires pour des raisons d'économie.

Le gouvernement travaille sur deux plans à réduire le nombre d'emplois: d'abord il licencie tout le monde, et ensuite il remplace le personnel civil par du personnel militaire.

Le leader du gouvernement au Sénat sait évidemment que lorsqu'on utilise des militaires comme pompiers, mécaniciens, chauffeurs, et le reste, cela diminue la flexibilité nécessaire aux membres des Forces armées pour effectuer les missions dont ils sont censés être chargés.

Est-ce que le leader du gouvernement au Sénat va m'apporter une réponse utile à ceux qui se trouvent dans cette situation?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je vais faire part de la teneur du discours de mon honorable ami au ministre de la Défense nationale. Je pourrai sûrement lui fournir d'autres observations.

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DE LA BETTERAVE SUCRIÈRE—LE PAIEMENT DE STABILISATION DE 1983—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, le leader du gouvernement au Sénat a fait luire hier ce qui m'a paru un véritable rayon d'espoir concernant l'annonce éventuelle d'une politique sucrière dans un proche avenir.

Étant donné que les sénateurs s'intéressent à la question depuis un an et qu'elle a fait l'objet d'un débat d'urgence au Sénat, le leader du gouvernement au Sénat voudrait-il s'engager à ce que la déclaration ou l'annonce attendue soit faite au Sénat en même temps qu'aux Communes? Si le Sénat ne siège pas à ce moment-là, le leader du gouvernement au Sénat promet-il de communiquer la nouvelle aux sénateurs qui se sont intéressés à cette question?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je félicite ma collègue de son ingéniosité, de son esprit délié et inventif. Il ne se passe pas une journée sans qu'elle me pose une question sur l'industrie de la betterave sucrière, mais ce n'est jamais ennuyeux, parce qu'elle réussit chaque fois à donner à sa question une tournure un peu différente.

Des voix: Bravo!

[Le sénateur Thériault.]

Le sénateur Roblin: J'attends donc chaque jour de voir comment elle variera le thème.

J'ai compris la demande qu'elle a faite aujourd'hui et que je prendrai en sérieuse considération.

Le sénateur Olson: La meilleure réponse jusqu'à maintenant nous a été donnée hier.

L'honorable Gildas L. Molgat: Puis-je poser une question sur le même sujet, honorables sénateurs?

Le leader du gouvernement a prétendu que la question de la sénatrice Fairbairn prenait une nouvelle tournure tous les jours. Mais elle n'en devient pas moins toujours un peu plus grave au fur et à mesure que le temps passe, malheureusement.

On lisait en manchette à Winnipeg, la semaine dernière, que City Sugar Firm avait émis 70 avis de licenciement. Ainsi, la raffinerie de betteraves à sucre du Manitoba a fait parvenir, la semaine dernière, à ses travailleurs un préavis de licenciement de trois mois pour les avertir que des emplois allaient être supprimés. Nous ne pouvons laisser cette industrie aller à la dérive. Elle est en train de sombrer parce que personne ne prend de décision.

Le leader du gouvernement peut-il nous dire, avec certitude, que cette industrie survivra ou du moins pourrait-il nous faire une annonce très prochainement pour que ces travailleurs puissent au moins se préparer à une éventuelle fermeture? Il sait qu'en laissant les choses aller ainsi des travailleurs seront licenciés.

Le sénateur Roblin: Mon honorable collègue était parmi nous hier. Il a entendu la réponse que j'ai donnée à cette question. Cette réponse vaut toujours aujourd'hui.

L'honorable H. A. Olson: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le leader du gouvernement n'a-t-il pas promis hier qu'il nous donnerait une réponse d'ici le 3 mars, oui ou non? Il a été un peu vague. A l'entendre, il ne serait pas nécessaire d'organiser une marche sur le Parlement ou quelque chose du genre d'ici au 3 mars. Mais c'était flou et subtil comme réponse. Pourrait-il maintenant être un peu plus clair? Pourrait-il nous dire s'il répondra le 3 mars prochain?

Le sénateur Roblin: La réponse que j'ai donnée hier se passe d'explications, honorables sénateurs.

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

LE CHEF D'ÉTAT DU CANADA—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU PREMIER MINISTRE

L'honorable Charles McElman: Honorables sénateurs, pendant que la sonnerie retentissait pour nous convoquer ici, j'écoutais les nouvelles au réseau d'État. Il paraît qu'à Paris, le premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, a dit, pour expliquer sans doute la différence entre lui et le premier ministre du Québec...

Le sénateur Flynn: Et du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McElman: Non, juste entre lui et le premier ministre du Québec. Il a dit qu'il était le chef d'État du Canada.